

CONTACT

JANVIER
2021

Vol. 39

No 7

ISSN 0830 0084



Contact janvier 2021 – Édition spéciale

Cette édition de votre journal municipal *Contact* du mois de janvier 2021 est une édition spéciale concernant les actualités de la Municipalité. Vous y retrouverez, entre autres, le sommaire du budget pour 2021, le fonctionnement de la patinoire et le calendrier des collectes des matières résiduelles 2021.

Depuis février 2020, le journal municipal *Contact* est devenu une publication numérique. Nous vous rappelons que vous pouvez consulter le journal sur le site Web de la Municipalité à l'onglet Vie municipale — Journal « Contact ». Vous pouvez aussi vous abonner à la page Facebook de la Municipalité puisque nous faisons une publication lorsque le journal est disponible sur le site Web de la Municipalité.

Si vous désirez recevoir la version papier du journal *Contact*, vous pouvez nous joindre par téléphone au 418 723-2816 poste 0 ou par courriel à municipalite@stanaclet.qc.ca pour faire partie de la liste pour l'envoi postal.

Patinoire — Ouverture et consignes sanitaires

Sous toutes réserves, la patinoire sera ouverte pour la saison 2021. Le service des loisirs et de la culture doit se conformer aux recommandations sanitaires gouvernementales pour assurer une saison sécuritaire de patinage pour les citoyennes et citoyens. Les patineuses et patineurs devront suivre les consignes suivantes :

À l'intérieur du local :

L'entrée se fait par la porte du local des jeunes et la sortie se fait par la porte du couloir près des vestiaires ; lavage des mains obligatoire à l'entrée ; signature du registre des présences ; port du masque obligatoire ; distanciation de deux mètres entre les usagers.

Le local des jeunes est fermé. Le local est utilisé seulement pour que les patineuses et patineurs puissent mettre leur équipement de patinage. Le flânage ne sera pas toléré.

À l'extérieur sur la patinoire :

Un maximum de 25 personnes sur la patinoire est autorisé ; distanciation de deux mètres entre les patineurs (sauf pour les bulles familiales).

Prenez note que les mesures sanitaires peuvent changer en tout temps selon les recommandations de la Santé publique.

Nous vous remercions de votre bonne collaboration afin de rendre le patinage sécuritaire pour tous.

CONSEIL MUNICIPAL

Maire Monsieur Francis St-Pierre

Conseillers

Poste n°1 Monsieur Yve Rouleau
Poste n°2 Monsieur Jean-Denis Bernier
Poste n°3 Monsieur Simon Dubé
Poste n°4 Madame Vanessa Lepage-Leclerc
Poste n°5 Monsieur David Leblanc
Poste n°6 Monsieur Francis Rodrigue

Nous joindre:

-Bureau municipal 418 723-2816
-Télécopieur 418 723-0436
-Salle polyvalente 418 724-0900
-Bibliothèque 418 724-0821
-Centre communautaire 418 723-1747
-Service des loisirs 418 725-5389
-Courriel: municipalite@stanaclet.qc.ca

BUDGET 2021



SOMMAIRE DU BUDGET 2021

Le lundi 14 décembre 2020, le conseil municipal adoptait le budget pour l'exercice financier 2021. Un résumé est présenté dans le tableau de la page suivante, mais voici d'abord les principaux faits saillants :

- Le taux de taxe foncière augmente de 1 % pour les citoyens alors que la richesse foncière totale de la Municipalité a augmenté de 0,7 %.
- Les taxes de services ont augmenté de 5 % afin de couvrir l'ensemble des frais liés à ces services. Toutefois, la taxe de ramonage est diminuée de 5 % en raison du coût du nouveau contrat.
- La Municipalité a reçu un montant de 167 159 \$ du Gouvernement du Québec, versé sur deux ans, comme aide financière pour couvrir les impacts de la COVID-19. Ces sommes seront utilisées pour compenser les pertes de revenus et les hausses de dépenses liées à la COVID-19 ainsi que pour réduire la facture des contribuables pour des investissements en immobilisations.
- Le coût pour la gestion des matières résiduelles a augmenté de 69 841 \$ (24 %) en raison principalement d'un nouveau contrat pour la collecte et des coûts d'opération du site d'enfouissement technique de la Ville de Rimouski.
- Le coût pour le traitement des matières recyclables a augmenté de 35 287 \$ (140 %) en raison de l'effondrement du marché mondial des matières recyclées.
- Le coût pour le transport collectif et adapté a augmenté de 25 127 \$ (89 %) en raison d'un projet-pilote de transport collectif qui sera mis en place au cours de l'année 2021.

Simulation des taxes municipales pour une résidence de 185 000\$ desservie par l'aqueduc et l'égout

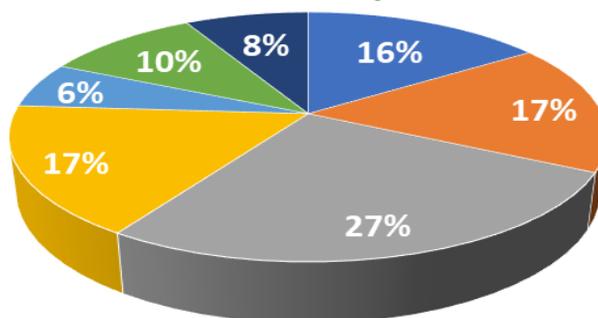
	Variation	2021	2020
Taxe foncière générale	+1 %	1.0215\$ / 100\$ d'évaluation 1 890 \$	1.0120\$ / 100\$ d'évaluation 1 872 \$
Taxe d'aqueduc et égout	+5 %	300 \$	285 \$
Taxe pour matières résiduelles	+5 %	184 \$	175 \$
Taxe pour le ramonage	-5 %	52 \$	55 \$
TOTAL	+1,6 %	2 426 \$	2 387 \$

BUDGET 2021

Résumé du budget 2021

REVENUS	Variation	2021	2020
Taxe foncière	+1,7 %	2 549 904 \$	2 507 977 \$
Tenant lieu de taxes	-7,2 %	22 035 \$	23 738 \$
Taxes de services	+4,5 %	640 945 \$	613 271 \$
Taxes de secteur	+193,9 %	29 067 \$	9 890 \$
Transfert pour réseau routier	+0,1 %	108 000 \$	107 912 \$
Redevances pour matières résiduelles	+26,8 %	90 000 \$	71 000 \$
Revenus éoliens	+50 %	75 000 \$	50 000 \$
Contrat MTQ	+18,3 %	20 000 \$	16 900 \$
Remboursement de subventions	+49,0 %	231 210 \$	155 157 \$
Diversification des revenus	-6,1 %	24 158 \$	25 738 \$
Autres revenus	+35,5 %	206 300 \$	152 250 \$
TOTAL REVENUS	+7,0 %	3 996 619 \$	3 733 833 \$
DÉPENSES	Variation	2021	2020
Administration générale	+7,8 %	621 314 \$	575 939 \$
Sécurité publique	-3,1 %	674 043 \$	695 495 \$
Transport	+12,9 %	1 071 017 \$	948 671 \$
Hygiène du milieu	+18,4 %	673 255 \$	568 610 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	+10,8 %	236 027 \$	213 034 \$
Loisirs et culture	+1,0 %	401 625 \$	397 507 \$
Service de la dette	-4,7 %	318 958 \$	334 577 \$
TOTAL DÉPENSES	+7,0 %	3 996 239 \$	3 733 833 \$

Distribution des dépenses 2021



- Administration générale
- Sécurité publique
- Transport
- Hygiène du milieu
- Urbanisme et mise en valeur du territoire
- Loisirs et culture
- Service de la dette

VIE MUNICIPALE

Reprise du calcul du taux d'intérêt à partir du 1er janvier 2021

En raison des événements liés à la COVID-19, le conseil municipal avait adopté, lors de la séance extraordinaire du 23 mars 2020, la suspension du taux d'intérêt pour les taxes en retard pour l'année 2020 comme mesure temporaire afin d'aider les citoyens. Nous vous informons que le calcul des intérêts sur les taxes municipales reprendra le 1er janvier 2021.

Bibliothèque Roger-Fournier

Heures d'ouverture
Mardi 13 h 30 à 15 h
Mercredi 19 h à 20 h 30
Jeudi 13 h à 15 h

COVID-19

Considérant que nous sommes en zone rouge, uniquement le comptoir de prêts demeure ouvert. Cela signifie que vous pouvez venir à la bibliothèque pour rapporter vos ouvrages et si vous souhaitez sélectionner de nouveaux volumes vous devrez demander de l'aide de la personne sur place puisque les rayonnages ne sont pas accessibles aux usagers, et ce, pour limiter les risques de propagation. C'est la même procédure que l'été dernier, ce qui permet l'accès à la littérature même durant cette période.

Les livraisons à domicile sont aussi toujours en vigueur. Il suffit de me contacter par courriel (bibliostanaclet@hotmail.com) ou par téléphone au 418 724-0821 ou 418 750-7217.

Bonne année 2021, santé, joie et bonheur !

Anne-Hélène Boucher-Beaulieu, bibliothécaire

Application Voilà!



Dans les dernières années, votre municipalité a amélioré l'accès à l'information ainsi que la possibilité d'effectuer des transactions en ligne. L'objectif est d'améliorer le quotidien d'un citoyen dans sa municipalité et ainsi améliorer la qualité de vie de la communauté. Pour cela, la Municipalité de Saint-Anaclet a mis en place des outils de communication permettant l'échange avec ses citoyens, tel que son site internet, sa page Facebook et dans les dernières années la plateforme Voilà!

Depuis déjà deux ans, Voilà! vous permet d'avoir un accès immédiat à des informations telles que votre compte de taxes, l'horaire des collectes de matières résiduelles et d'événements dans la municipalité. À mesure que vous allez adhérer à la plateforme Voilà!, l'interaction va nous permettre de vous informer en direct des problèmes de circulations, des travaux prévus ou d'urgence, d'événements culturels ou sportifs afin que vous puissiez planifier vos activités et déplacements. Vous pourrez également faire des demandes en ligne et signaler tout problème rencontré dans la municipalité (lampadaire brulé, trou dans la chaussée, etc.).

Nous vous invitons à adhérer sans tarder à ce nouvel outil de communication rapide qui permet une transparence entre les citoyens et la municipalité. Vous pouvez passer par le raccourci sur notre site internet (www.stanaclet.qc.ca) en haut à droite de la page d'accueil et l'application est disponible sur l'App Store et Google Play.